



Portrait

Shreya Nath, députée junior de Cherbourg-Octeville

Les élèves de l'école de l'Amont-Quentin ont élu leur députée qui a remplacé, le 28 mai dernier, Bernard Cazeneuve à l'Assemblée Nationale : Shreya Nath, 10 ans, espère défendre, devant l'ensemble des députés juniors, la proposition de loi de sa classe.



Les élèves de l'école Amont-Quentin proposent de rendre obligatoire les conseils municipaux d'enfants dans les communes ayant une école.

Tous sont scolarisés en CM1 et CM2 à l'école de l'Amont-Quentin. Depuis septembre, ils préparent le Parlement des enfants, manifestation annuelle où les députés de chaque circonscription cèdent, le temps d'une journée, leur place à des écoliers chargés de voter trois lois. «C'est une initiation extraordinaire à la vie citoyenne, expliquent Jean-Paul de Roubin, Brigitte Tuffier et Patricia Gérard, leurs enseignants. Les enfants ont découvert le fonctionnement de la République et ont travaillé pendant plusieurs mois à une proposition de loi.»

Pour leur projet, les élèves avaient le choix entre plusieurs thèmes, dont la

vie associative ou l'éthique sportive. Les jeunes ont décidé de rédiger un texte de loi en quatre articles, rendant les conseils municipaux d'enfants obligatoires dans les communes où il y a au moins une école.

Toutes les propositions bas-normandes ont été adressées au Rectorat qui a retenu le projet cherbourgeois-octevillais comme le meilleur de Basse-Normandie. Catherine Sarlandie de La Robertie, recteur de l'académie de Caen, leur a envoyé une lettre de félicitations.

Pour représenter leur classe, les élèves ont élu un député junior, ou plutôt une

députée junior. Shreya Nath, dix ans, est originaire du Bangladesh. Arrivée avec ses parents en France il y a trois ans, Shreya parle couramment le français et l'anglais. Accueillie par France Terre d'Asile, elle sait qu'elle va demeurer dans la région puisque ses parents viennent d'obtenir une carte de séjour. «Je suis heureuse d'être ici. Je me sens bien», avoue celle qui se fait une joie de représenter tous ses copains de classe le 28 mai pour rendre obligatoires les conseils municipaux d'enfants.

«J'aime représenter les autres»

En effet, le 28 mai, les trois meilleures propositions de loi ont été présentées aux députés juniors qui ont voté pour celle qui leur paraît la plus intéressante. «C'est super de pouvoir représenter les autres, de défendre en leur nom un projet de loi», ajoute la petite fille qui rêve de devenir cardiologue. Et avec un peu de chance, c'est la proposition de loi élaborée par la classe de l'Amont-Quentin qui passera devant l'Assemblée nationale junior. A suivre.

